

Ecole de Baron sur Odon
1 place de Chittlehampton
14 210 Baron sur Odon

Procès-verbal du Conseil d'École du 23 juin 2020

Présents :

Enseignants : Madame Cantais, Madame Garnier, Madame Suard, Monsieur David
Parents d'élèves : Madame Le Ber, Madame Soenen
Mairie de Baron sur Odon : Madame Millan (adjointe aux affaires scolaires)
Madame Duprey (conseillère)
Mairie de Bougy : Monsieur Collet (maire), Monsieur Garcia (adjoint au maire)
Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN) : Madame Angué -Julienne

Étaient excusés :

Monsieur Voisin (IEN)
Monsieur Laignel (Maire de Baron sur Odon)
Mme Erhan, Mme Julliot-Audam, Mme Poisson (déléguées de parents d'élèves)

Secrétaire de séance : Madame Cantais

Vie scolaire

- Bilan de la reprise

Les parents et l'équipe enseignante soulignent la disponibilité, l'écoute bienveillante et tout le travail fourni par Mme Suard en cette période si difficile ainsi que les facultés d'adaptation des enseignants.

A son tour, Mme Suard remercie les parents et les mairies pour leur compréhension et leur implication devant les exigences imposées par cette période.

-Tous les élèves sont revenus à l'école le 22 juin. Du 11 mai au 25 mai, 12 élèves étaient en classe, le protocole était alors très strict.

-Début juin, 70 enfants fréquentaient l'école, soit tous les jours (enfants de familles prioritaires), soit un jour sur deux.

Le nouveau protocole est moins contraignant. Le port du masque par exemple n'est plus obligatoire pour les enseignants (sauf s'ils se trouvent à moins d'un mètre d'un enfant) et il n'y a plus de distanciation physique entre les enfants d'un même groupe quand ils sont à l'extérieur. En maternelle il n'y a plus de distanciation physique au sein d'un même groupe (à l'extérieur comme à l'intérieur).

Dans nos classes élémentaires, nous pouvons respecter 1 m de distance entre les enfants. Pour cela les enseignants ont dû réaménager les locaux.

-Evaluations :

Madame Suard précise que les livrets scolaires seront remis aux parents tout début juillet. Compte-tenu de la période, ils seront remplis de façon différente, ils seront moins fournis que d'habitude car les enseignants n'ont pas eu le temps nécessaire pour passer toutes les évaluations habituelles de classe.

A la rentrée, les enseignants devront évaluer tous les élèves afin de voir le niveau de chacun, les lacunes éventuelles, faire des groupes de besoin, des remédiations.

Les évaluations seront nationales pour les CP et les CE1.

Visites de l'école et du collège :

-Le vendredi 3 juillet au soir les futurs PS et les nouveaux élèves de l'élémentaire pourront visiter l'école et rencontrer les enseignants (seulement sur rendez-vous pour respecter le protocole). Les familles ont été prévenues par mails.

-Le lundi 26 juin, les CM2 pourront visiter le collège avec leurs parents.

- Effectifs et répartitions pour 2020-2021 :

Pour la rentrée 2020/2021, 139 élèves sont à ce jour inscrits, 44 en maternelle et 95 en élémentaire. L'école a obtenu l'ouverture d'une 6ème classe.

Ce sera une classe élémentaire. 19 nouveaux élèves arrivent dans l'école et 14 partent. Mme Suard précise que d'autres familles vont arriver mais n'ont pas pu encore s'inscrire en mairie. De nombreux appels ou mails laissent envisager des arrivées en cours d'année scolaire selon l'achèvement des constructions. A cause du confinement et du retard dans la construction de maisons, des familles s'interrogent encore pour savoir s'ils mettront leurs enfants dès septembre ou beaucoup plus tard.

Plusieurs familles auront une réponse fin juillet.

Effectifs au 23 juin :

PS : 12 MS : 14 GS : 18 CP : 24 CE1 : 18 CE2 : 17 CM1 : 18 CM2 : 18

(*A l'heure de la rédaction de ce compte-rendu, ces effectifs ont déjà été revus à la hausse).

A ce jour, l'organisation suivante est envisagée (sous réserve de nouvelles arrivées d'élèves cet été) : PS-MS, MS-GS, CP, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2

-Organisation des élections de parents d'élèves en octobre 2020 :

Mme Suard souhaiterait que les élections de parents d'élèves n'aient lieu que par correspondance. Le taux de participation à ces élections est très bon, les parents sont bien impliqués mais l'an dernier, personne n'est venu voter à l'école.

-Les procès-verbaux des conseils d'école sont affichés sur le panneau d'affichage de l'école. Ils se trouvent également sur le site de la mairie de Baron sur Odon.

Le site de la mairie de Bougy est en cours de rénovation et va être remis en route sous peu. Le procès-verbal des conseils d'école y sera aussi consultable.

Ils sont également envoyés aux délégués de parents d'élèves ainsi que l'ordre du jour.

En début d'année, les parents ont un mot dans le cahier de liaison des enfants avec les 3 dates des conseils d'école ainsi que les adresses mails des délégués de parents. Ils peuvent les contacter s'ils veulent faire remonter une question.

Sécurité et équipements

-Aménagement des cours :

En cette période de Covid, la marelle est revenue au goût du jour. Une demande est faite pour un traçage définitif de 3 marelles côté élémentaire et 1 côté maternelle. La mairie est d'accord.

-La cour de maternelle manque de coins ombragés. Un seul arbre se trouve de ce côté de l'école. L'idée de voiles d'ombrages est évoquée.

-Equipement informatique :

La mairie est en train d'obtenir des subventions pour équiper un maximum de classes d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur.

Travaux à effectuer :

- La grille maternelle est très difficile à ouvrir.

- La porte de la classe de CM ne reste pas fermée (problème de clenche) ainsi que la porte du couloir CP-CE1 qui ferme mal.

- La cloison entre la classe de PS-MS et le dortoir est difficile à ouvrir, elle coulisse mal.

La mairie réfléchit à une rénovation de l'école, en priorité les préfabriqués en élémentaire qui deviennent vétustes.

Informations diverses

-A la rentrée, la mairie voudrait proposer une étude chaque soir pour que les enfants puissent faire leurs devoirs ou dessiner au calme mais ce ne serait pas une « aide aux devoirs ». La surveillance serait effectuée par un personnel communal mais si des bénévoles sont tentés ils sont les bienvenus.

-L'augmentation future des effectifs va inciter à repenser le temps de cantine.
Le temps au cours duquel un enfant doit rester assis à table est estimé trop long par l'ensemble du conseil d'école.
La mairie étudie différentes solutions, peut-être des services en décalé.

La secrétaire de séance, Madame Cantais

La directrice, Mme SUARD